

**Intervention du groupe CGT au CESR de Bourgogne
sur le pôle de compétitivité VITAGORA
Séance plénière du 15 septembre 2006**

Intervention de Claire Mousset-Déclas sur la recherche
en complément de l'intervention de Michel Maillet

Suite à l'intervention de Thomas Derville, j'ai dû rajouter le préambule suivant (de mémoire) :

Tout d'abord j'interviendrai en tant que chercheuse de l'INRA et ingénieur agronome. Premièrement, je ne peux pas vous laisser dire devant cette assemblée que les chercheurs du public « diabolisent » les entreprises privées et n'ont jamais collaboré avec elles. L'INRA a 60 ans cette année et depuis sa création elle a toujours su travailler efficacement avec des partenaires privés. Les portes de nos laboratoires sont toujours ouvertes. Deuxièmement, affirmer que la recherche publique ne s'est préoccupée que de faire des blés à haut rendement, c'est pur mensonge. L'INRA a depuis longtemps travailler sur la qualité boulangère des blés et a créé des variétés de blé de force. Troisièmement, si Vitagora se préoccupe d'agriculture durable, par exemple pour l'interprofession du comté, au lieu de remplacer les tourteaux de soja supposés OGM par des tourteaux de colza, pourquoi ne pas plutôt utiliser les progrès de la recherche agronomique en terme de prairies et autres légumineuses fourragères ? Quatrièmement, au-delà votre exposé enthousiasme mais guère enthousiasmant, vous avez omis de préciser que sur les 165 projets validés par le CIIACT à ce jour, Vitagora fait partie des 9 pôles sur 66 qui n'en ont aucun !

Je pourrai ainsi développer point par point des contre-arguments à vos affirmations mais le temps ne m'est pas donné ; il est plus que nécessaire que le CESR se donne les moyens d'un véritable travail sur ce pôle de compétitivité Vitagora qui soulève bien des interrogations.

&&&&&&&&

L'une des questions fondamentales que soulève ce pôle de compétitivité VITAGORA est le pilotage de la recherche et plus globalement les relations entre recherche publique et société.

En effet on constate que, même si les crédits sont en majorité publics, les pôles de compétitivité sont gouvernés par les entreprises privées. Ce sont ces dernières qui définissent leurs besoins en termes d'innovation et passent commande auprès des laboratoires de recherche. Elles vont donc orienter les équipes de recherche des organismes publics vers des recherches à court terme et très finalisées. Dans un contexte de restriction de moyens, cela ne peut se faire qu'au détriment de la recherche

dite « fondamentale » qui pourtant prépare les innovations de demain. On n'a pas découvert l'électricité en cherchant à améliorer la lampe à huile. Avec Vitagora, les chercheurs vont dépenser toute leur énergie à améliorer la bougie, et aucune recherche sur les électrons ne sera financée.

Contrairement à certaines affirmations, la recherche publique travaille depuis longtemps avec l'industrie sur la base d'un partenariat. La logique des pôles de compétitivité tend à remplacer ce partenariat par une relation de sous traitant. L'industrie est le donneur d'ordre. L'une des clés pour développer les collaborations public-privé, est que les entreprises privées recrutent les doctorants sortis des laboratoires publics et qui sont tant appréciés à l'étranger. Il faut également qu'elles développent leurs propres secteurs recherche et développement. Or aujourd'hui les dépenses de R&D des entreprises privées ne cessent de diminuer. Vitagora ne fait que parasiter la recherche publique au détriment des symbioses public-privé qui d'ores et déjà existent.

L'autre problème est la place du citoyen et son implication dans les choix stratégiques de la recherche. Pourquoi faire le choix de l'obésité et non de l'influence des aliments transformés sur la santé des consommateurs ou sur la malnutrition qui sont des problèmes qui intéressent l'ensemble des contribuables ? Est-ce aux entreprises de faire les choix des grandes questions de santé publique qui doivent être traité par la recherche publique ? Ne recherchant que des marchés solvables et la rentabilité à court terme, Vitagora ne fait aucune place aux associations de consommateurs ni aux nutritionnistes indépendants.

Un dernier point est la structuration des organismes de recherche sur projet et autour des pôles de compétitivité. On constate que les CPER 2007-2013 font la part belle à ces pôles en dépit de la structuration et du rôle national des organismes publics de recherche tels le CNRS, l'INSERM et l'INRA. Avec la mise en place de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et bientôt de l'AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), la recherche publique sera pilotée par projet au détriment de la recherche à long terme.

Enfin on est bien loin d'un aménagement du territoire harmonieux et le zonage des pôles de compétitivité conduira les entreprises à se délocaliser pour bénéficier des allègements de charge et pas forcément vers Vitagora et la Bourgogne ; car ne l'oublions pas, la compétitivité fait rage et d'autres pôles agro-alimentaires sont bien plus attractifs.

En conclusion, il est évident que tous ces fonds publics seraient bien plus « rentables » pour l'innovation s'ils étaient directement injectés dans les organismes publics de recherche.